

## Les droits de l'homme et la liberté de religion et de conviction

**Mohammed Amin Al-Midani**, président du Centre Arabe pour l'Éducation au Droit International Humanitaire et aux droits Humains de Strasbourg, chargé d'enseignement, Université de Strasbourg  
**Constance Arminjon**, maître de Conférences à l'École pratique des hautes études (PSL university) sur la chaire d'Islam contemporain : histoire des doctrines et des courants de pensée  
**Valentine Zuber**, EPHE, PSL Research University, CNRS, directrice d'études, chaire de "Religions et relations internationales"

Lors de la sixième séance de ce séminaire, a été principalement étudiée la position des religions catholique, protestante, sunnite et chiite vis-à-vis de la question des droits de l'homme.

En Occident, alors que le protestantisme francophone s'est immédiatement senti des affinités électives avec les théories des droits individuels et en conséquence avec les droits de l'homme, le catholicisme ne s'est rallié à la notion de liberté religieuse et à la révolution des droits de l'homme que timidement d'abord après la seconde guerre mondiale et d'une manière plus affirmée avec le Concile VATICAN II.

Dans l'Islam, la liberté religieuse et le respect des autres religions du Livre sont reconnus principalement à travers de nombreuses sourates mecquoises qui ont qualité de dogme, mais elle est également limitée par les sourates médinoises plus restrictives sur ce sujet.

Aussi, si la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée unanimement au lendemain de la guerre en 1949 par la plupart des États musulmans, des controverses sur le concept de la liberté menées par des penseurs sunnites et chiïtes apparaissent à partir des années 1970 et s'amplifient depuis. Si la déclaration de Dacca sur les droits de l'homme en Islam en 1983 est ouverte sur la notion de liberté, elle est suivie ensuite par la déclaration du Caire en 1990 dans laquelle l'aspect théologique joue un plus grand rôle avec une limitation de cette notion de liberté.

De surcroît, il est apparu difficile pour le monde musulman d'accepter la modernité occidentale du concept des droits de l'homme dans lequel il a du mal à se reconnaître compte tenu de la spécificité de son histoire coloniale, des guerres d'indépendance et des gouvernances de parti unique adoptés par la suite.

Cependant, on note, principalement en Iran, l'émergence de penseurs éminents qui militent dans le monde musulman pour une conception de la foi centrée sur la conscience individuelle ainsi qu'en Egypte, à El Azhar une prise en compte par les savants religieux de la nécessité d'une reformulation de la notion de citoyenneté.

En parallèle on peut remarquer que la même réserve a existée dans le catholicisme et l'attitude du Vatican à l'égard de la déclaration universelle des droits de l'homme a été longtemps très ambiguë.

Enfin pour l'avenir nous pouvons estimer être dans le processus de l'accommodement du religieux et nous observons d'une manière générale que la sécularisation des sociétés dans les pays musulmans pousse et poussera les religieux à en tirer les conséquences et à ultérieurement s'adapter aux libertés modernes.